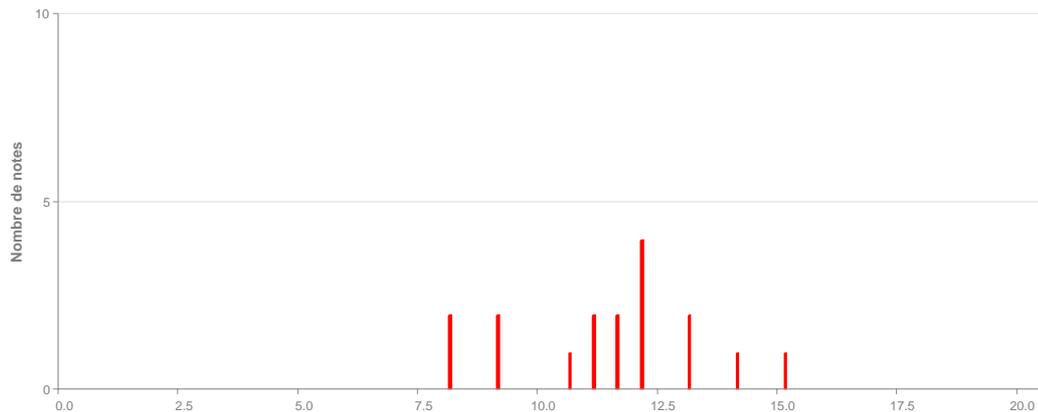


Rapport de jury Épreuve orale d'espagnol

I – Statistiques

Graphique des notes

Nombre de notes : 17 Moyenne : 11.324 Médiane : 11.5 Ecart-type : 1.968



II – Rapport

Conformément à la réforme du concours d'entrée au département Droit-Économie entrée en vigueur à la session 2020 et en fonction du nombre de candidats admis à l'épreuve, celle-ci est composée cette année de six sujets.

Les six sujets sont des extraits d'articles de presse, rédigés en espagnol, qui analysent des thématiques d'actualité relatives à l'aire géographique hispanophone, d'un point de vue économique, juridique, politique et/ou sociétal. Ces articles, qui constituent le corpus de l'épreuve, ont été publiés en 2023.

Pour chacun des sujets, les consignes étaient les suivantes :

- 1- Le candidat devait exposer son analyse du texte :
 - a. Restituer l'information et le contenu du document,
 - b. Présenter le contexte de l'information,
 - c. Formuler une problématique et proposer une analyse structurée.

- 2- Le candidat devait par ailleurs, se livrer à une conversation avec l'examineur et éventuellement traduire un passage du texte :
 - a. Répondre aux questions de l'examineur,
 - b. S'entretenir spontanément avec l'examineur, sur la problématique.
 - c. Traduire à vue

Pour l'épreuve d'oral d'espagnol, le jury a évalué les candidats selon deux types de critères : critères linguistiques, critères pragmatiques relatifs aux connaissances.

Les critères linguistiques permettent d'évaluer la capacité des candidats à prononcer un discours en espagnol, qui soit cohérent, intelligible et compréhensible par un hispanophone. L'attention de l'examineur est ici portée sur l'évaluation de plusieurs notions fondamentales dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère à l'oral :

- Phonétique et prononciation
- Grammaire et lexique
- Fluidité du discours

Les critères pragmatiques relatifs aux connaissances permettent de juger les capacités du candidat à :

- Comprendre une thématique proposée en espagnol
- S'appropriier un document
- Situer une thématique dans son contexte
- L'analyser
- Faire appel à ses connaissances et références personnelles et académiques pour analyser cette thématique
- Gérer les imprévus et prendre des initiatives

Un temps de préparation préalable à l'épreuve d'oral permet au candidat de prendre connaissance du document « sujet », de l'analyser et d'organiser sa réflexion et son discours. L'épreuve débute immédiatement après cette phase dite de préparation. La préparation ne saurait, en aucun cas, être le moment de rédiger un document qui serait lu pendant l'épreuve. Il s'agit, en effet, de se présenter devant l'examineur avec des notes et un plan qui sauront guider le candidat tout au long du développement de sa réflexion.

Les sujets utilisés comme support de cette épreuve abordent tous des thématiques économique, juridique, politique et/ou sociétale relatives à l'Amérique latine et/ou à l'Espagne. Les articles proposés s'inscrivent dans le présent en ce sens que leur publication est récente (2023) par rapport à la date de l'épreuve et le contenu de ceux-ci traite, lui aussi, de thématiques qui reflètent l'actualité récente de l'aire géographique hispanophone. Cela permet à l'examineur d'évaluer les candidats sur leur capacité à comprendre les enjeux de la zone géographique de référence pour la période contemporaine, point essentiel pour tout étudiant qui prétend suivre une formation académique pluridisciplinaire où l'espagnol sera un outil pour aborder des thématiques relatives au droit, à l'économie et au management.

Dans le cadre du concours 2023, dix-sept candidats ont été admis à l'épreuve orale d'espagnol. La majorité des candidats, 14 sur 17, a présenté une capacité d'analyse des fichiers intéressante. Le niveau de connaissances personnelles relatif aux thématiques spécifiques abordées pendant l'épreuve était satisfaisant et leur a permis d'obtenir la moyenne (supérieur ou égal à 10/20). Ainsi, parmi les candidats, certains ont su conjuguer leur capacité d'analyse avec leur connaissance de l'actualité du monde hispanophone et un niveau de langue satisfaisant, leur permettant alors de situer la thématique des sujets dans son contexte actuel plus global et d'avoir une conversation pertinente avec l'examineur.

Toutefois ce n'était pas le cas pour tous les candidats.

Sur 17 candidats examinés, 2 ont obtenu une note supérieure ou égale à 14, 6 ont obtenu une note comprise entre 12 et 14, 6 ont obtenu une note comprise entre 10 et 12, 3 ont obtenu une note inférieure à 10. Pour les 3 candidats ayant obtenu une note inférieure à 10, le niveau de langue en espagnol s'est avéré être insuffisant et le niveau de connaissances personnelles ne permettait pas la compréhension du sujet pour le replacer dans son contexte plus large.

Parmi les 14 candidats sur 17 ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 et inférieure ou égale à 15, le jury a relevé à plusieurs reprises des difficultés en termes d'accentuation, de prononciation et de fluidité dans l'expression. La capacité d'un candidat à relier des idées et à démontrer leur lien de cause à conséquence demeure toujours un enjeu difficile à surmonter dans une langue étrangère, qui plus est à l'oral. En d'autres termes, le niveau de langue à l'oral peut avoir pour effet de cloisonner les candidats dans un univers restreint qui n'est pas représentatif de leur niveau de connaissances. C'est ce qui s'est produit

pour ces 14 candidats qui au regard de leurs connaissances auraient pu obtenir une note supérieure à 15 avec un meilleur niveau de langue à l'oral. Dans un contexte hispanophone où l'interlocuteur n'aurait pas de notions de français, certains candidats parmi les 14 ayant obtenu la moyenne aurait pu parfois être mal compris.

La dernière phase de l'épreuve, l'entretien, avait pour objet de compléter l'exposé du candidat à l'issue de la phase d'analyse en démontrant sa capacité de réflexion personnelle. Il est important de rappeler aux candidats qu'il leur appartient, dans la dernière phase de l'épreuve, de prendre l'initiative du discours.

Les questions et interventions de l'examineur permettent, lorsqu'elles surviennent, de prolonger et/ou de structurer la conversation pour juger de la capacité du candidat à réagir par rapport à des éléments proposés souvent contradictoires avec son exposé. Dès lors que les questions ou interventions permettent simplement de parvenir au terme de l'épreuve orale, l'objectif de la conversation est détourné et le candidat, inévitablement sanctionné. Cette année, la capacité des candidats à tenir une conversation dans le cadre de cette dernière phase de l'épreuve n'a pas été démontrée par tous. Il est arrivé, enfin, que certains candidats ne soient pas capables de comprendre les questions de l'examineur.

Les notes obtenues par les candidats cette année se situent entre 8 et 15 sur 20. Les notes les plus faibles concernent les candidats qui ont perdu des points relatifs à l'évaluation des critères linguistiques : accentuation, conjugaison et grammaire, fluidité de la langue à l'oral ; et à l'évaluation des critères pragmatiques. Les notes supérieures ou égales à 10 et inférieures ou égales à 15, concernent les candidats qui, le plus souvent, ont perdu des points relatifs à l'évaluation des critères linguistiques. La note de 15 sur 20 a été attribuée à un candidat présentant de réelles qualités communicationnelles en espagnol conjuguées à une connaissance aigüe de la zone étudiée et à un esprit d'analyse précis.